



Nantes (44), Rezé (44)

Je suis directeur local de l'action sociale

Responsabilités associatives

Croix-Rouge Française Délégation Territoriale De
Loire Atlantique



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

Le directeur local de l'action sociale (DLAS), sous la responsabilité du président de l'unité locale et en lien avec le directeur territorial de l'action sociale (DTAS), a vocation à animer, anticiper et mener les actions sociales au niveau local. Il est chargé de :

- Coordonner les actions sociales existantes sur le territoire de l'unité locale et veiller au respect des règles de la Croix-Rouge française
- Initier le développement de nouvelles actions sociales, en fonction des besoins recensés
- Participer à l'élaboration de la feuille de route de son unité locale
- Participer à la coordination locale impulsée par le DTAS
- S'entourer d'une équipe locale et l'animer

Informations pratiques

Parcours d'accueil des nouveaux bénévoles : Croix-Rouge bienvenue

- Tronc Commun des Acteurs de Solidarité
- Formation initiale des cadres locaux de l'action sociale (2 jours)

Durée

Dans la durée

Fréquence

A définir avec l'équipe selon disponibilité

Description de l'association

La délégation territoriale de Loire Atlantique couvre l'ensemble du département avec 6 unités locales

- Unité locale du Pays d'Ancenis - Ancenis St Gereon
- Unité locale du Sillon les 3 Rivières - Blain
- Unité locale de Châteaubriant - Châteaubriant
- Unité locale du Pays de Retz - Machecoul St Meme
- Unité locale de Nantes - Nantes
- Unité locale de Brière Atlantique - Saint Nazaire

Formation des bénévoles

Les bénévoles sont accueillis et intégrés au sein des activités par la/le responsable d'activité et ses adjoints.

Les missions se déroulent en équipe.

Des parrainages sont mis en place dans certaines activités.

Des formations dont certaines doivent être suivies par chaque nouveau bénévole, sont organisées régulièrement en interne par nos formateurs.